



**REPUBLIQUE DE GUINEE**

Travail - Justice - Solidarité

**MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET**  
**DIRECTION GENERALE DU BUDGET**

A colorful illustration of a man in a cap and shirt pointing to a sign that reads 'BUDGET DU CITOYEN 2026'. The sign is attached to a tree. In the foreground, two women are looking at the sign. The background shows a rural setting with a thatched hut and a palm tree.

**BUDGET  
DU  
CITOYEN  
2026**





SON EXCELLENCE MONSIEUR  
**Mamadi DOUMBOUYA**  
Président de la République de Guinée







SON EXCELLENCE MONSIEUR

**Amadou Oury BAH**

Premier Ministre / Chef du Gouvernement





## Message de Madame la Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget

*Dans un contexte où chaque ressource compte, il est de notre devoir de veiller...*

**Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,**

C'est avec un grand plaisir que je vous présente la version simplifiée de la loi de finances 2026, communément appelée budget du citoyen, pour l'année 2026.



Ce document, élaboré et publié chaque année par le Gouvernement, a pour objectif d'expliquer le contenu de la loi de finances adoptée et d'aider les citoyens à mieux comprendre les questions liées aux finances publiques dans un langage simple et clair.

Il vise également à répondre aux préoccupations du public non familier avec le jargon technique budgétaire en matière d'information budgétaire, notamment en ce qui concerne le budget national. Parmi les questions couramment abordées figurent :

- Comment le budget de l'Etat est-il élaboré ?
- Quel est le montant total du budget de l'Etat ?
- D'où proviennent les ressources de l'Etat ?
- Quels projets et réalisations sont prévus par le Gouvernement ?

L'élaboration de ce budget du citoyen témoigne de la volonté du Chef de l'Etat et de son Gouvernement de renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques et de promouvoir la participation des citoyens au processus budgétaire.

Dans un contexte où chaque ressource est précieuse, il est de notre responsabilité collective de veiller à ce que chaque franc mobilisé contribue efficacement au développement du pays et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

En mettant ces informations à la disposition de tous dans un format accessible, l'Etat renforce sa redevabilité et encourage une implication active des citoyens dans le suivi de l'action publique.

Le budget du citoyen constitue ainsi bien plus qu'un simple document d'information, il représente un véritable outil de dialogue, un facteur de confiance entre l'Etat et les citoyens, et un levier pour bâtir une gouvernance plus efficace, inclusive et orientée vers les résultats.

Je vous invite à vous approprier ce document et à participer activement, par votre engagement et votre vigilance, à l'édification d'une Guinée prospère, solidaire et durable.

**Mariama Ciré SYLLA**

# TABLER DES MATIERES

INTRODUCTION.....	11
I. QU'EST-CE QUE LE BUDGET DU CITOYEN ?.....	13
II. COMMENT SE PRÉSENTE LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ET QUI SONT LES ACTEURS ?.....	14
III. HYPOTHÈSES MACROÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES.....	17
IV. D'OÙ PROVIENDRONT LES RECETTES PRÉVUES DANS LE BUDGET DE L'ETAT ?.....	18
V. QUELLES SONT LES PRINCIPALES SOURCES DE RECETTES DE L'ETAT ?.....	21
VI. QUELQUES MESURES NOUVELLES INTRODUITES DANS LA LOI DE FINANCES 2026.....	26
VII. COMBIEN L'ETAT PRÉVOIT-IL DE DÉPENSER ?.....	27
VIII. COMMENT L'ETAT COMPTE-T-IL MOBILISER L'ARGENT QUI VA LUI MANQUER : EMPRUNTS DE L'ETAT ?.....	35
IX. COMBIEN L'ETAT PRÉVOIT-IL DE REMBOURSER SUR L'ARGENT QU'IL AVAIT EMPRUNTÉ AUPRÈS DES BANQUES ET DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS ?.....	36
X. QUELQUES MESURES INTRODUITES DE LA LOI DE FINANCES 2026.....	37
CONCLUSION.....	39



# INTRODUCTION

Chaque année, le Gouvernement évalue le niveau des recettes qu'il est en mesure de mobiliser et planifie leur utilisation afin d'améliorer le bien-être des citoyens guinéens et de soutenir le développement économique et social du pays.

Les informations relatives aux recettes et aux dépenses de l'État sont collectées par le Ministère en charge des finances auprès des administrations publiques, du secteur privé ainsi que des partenaires économiques et financiers. L'ensemble de ces données est ensuite consolidé dans un document unique appelé Projet de Loi de Finances.

L'élaboration du Projet de Loi de Finances s'étend généralement de février à décembre. Le document est d'abord examiné et validé par le Gouvernement, puis transmis à l'organe législatif pour examen et adoption. Une fois adopté, il devient la Loi de Finances de l'année suivante, communément appelée budget de l'État.

Après son adoption, la Loi de Finances est promulguée par le Président de la République. Cette promulgation autorise le Gouvernement à percevoir les impôts et taxes, ainsi qu'à exécuter les dépenses publiques, notamment

celles liées à la réalisation des projets et programmes de développement au bénéfice des populations.

Le budget du citoyen constitue une version simplifiée de la loi de finances. Il a pour objectif de présenter, de manière claire et accessible, les principales informations que chaque citoyen guinéen est en droit de connaître sur le budget de l'Etat.



# I- QU'EST-CE QUE LE BUDGET DU CITOYEN ?

Le budget du citoyen est une version simplifiée et accessible du budget de l'Etat adopté par l'organe législatif. Il est spécialement conçu pour un public non initié au jargon financier et budgétaire.



C'est un outil de communication utilisé par le Gouvernement pour expliquer le processus budgétaire de manière claire et pédagogique. Son objectif est de renforcer la compréhension des citoyens sur les questions budgétaires et de répondre à leurs besoins d'information en matière de finances publiques.



## II- COMMENT SE PRESENTE LE PROCESSUS BUDGETAIRE EN REPUBLIQUE DE GUINEE ET QUI SONT LES ACTEURS ?



Le budget de l'Etat est élaboré suivant un calendrier annuel fixé par un arrêté conjoint signé par les Ministres en charge des finances et du plan.

Le processus d'élaboration commence en février de l'année en cours pour le budget de l'année suivante. Il comprend essentiellement deux grandes étapes : l'élaboration du projet de loi de finances par le Gouvernement, ainsi que l'examen et le vote du budget par le parlement.

### La préparation du budget

Le Gouvernement élabore les orientations économiques et budgétaires avec l'implication de l'ensemble des services concernés.

Le comité de politique budgétaire, présidé par Madame la Ministre de l'Economie des Finances et du budget, par délégation du Premier Ministre, élabore les prévisions globales de recettes à mobiliser et les montants maximums



de dépenses à effectuer sur les trois prochaines années.

Ces prévisions servent de base à l'élaboration du document de programmation budgétaire pluriannuelle (DPBP), qui fait l'objet de présentation lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) entre le Gouvernement, l'organe législatif et les partenaires économiques et sociaux.

Après le Débat d'Orientation Budgétaire, les enveloppes budgétaires allouées à chaque ministère et institution sont transmises par le Premier Ministre, suivi de la tenue des conférences budgétaires.

Enfin, le projet de budget fait l'objet de discussions lors du Conseil interministériel sous la présidence de Monsieur le Premier Ministre, avant d'être soumis en Conseil des Ministres, présidé par Son Excellence Monsieur le Président de la République, pour approbation.



# Examen, adoption du projet de budget et promulgation

Le projet de budget doit être soumis à l'organe législatif au plus tard le 15 octobre. Les discussions débutent sur le volet recettes, suivi de celui des dépenses. Ces débats se déroulent d'abord en commissions et inter-commissions, puis en plénières.

L'organe législatif peut proposer des amendements, à condition qu'il ne déséquilibre pas le budget présenté par l'exécutif. Une fois les débats conclus, le projet de budget est soumis au vote pour adoption.

La loi de finances adoptée par le parlement est ensuite transmise au Président de la République pour promulgation, marquant ainsi le début de sa mise en exécution.



### III- HYPOTHESES MACROECONOMIQUES ET BUDGETAIRES

Le Gouvernement entend poursuivre ces efforts pour soutenir durablement les activités économiques et améliorer les conditions de vie des citoyens. Pour y parvenir, il s'appuie notamment sur la dynamique du secteur minier, en particulier les retombées attendues du projet simandou, ainsi que sur le dynamisme des secteurs commercial et agricole.

Dans ce contexte, les perspectives économiques en 2026 sont les suivantes :

- une croissance économique de **9,5%** ;
- une inflation en moyenne annuelle de **3,5%** ;
- un taux de change de **8 838 GNF** pour 1 USD et de **10 595 GNF** pour 1 euro ;
- un produit intérieur brut nominal estimé à **401 670 Mds GNF**.

Sur la base de ces hypothèses, la Loi de Finances pour l'année **2026** prévoit un niveau global de ressources et de charges de **86 713,7 Mds GNF**, dont **55 858,1 Mds GNF** de recettes et **30 855,6 Mds GNF** de ressources de financement. Les charges sont composées de **64 181,4 Mds GNF** de dépenses et **22 532,4 Mds GNF** de charges de financement.



## IV- D'OÙ PROVIENDRONT LES RECETTES PRÉVUES DANS LE BUDGET DE L'ETAT ?

Les recettes de l'Etat représentent le montant total d'argent que compte percevoir le Gouvernement au cours de l'année, tant sur le plan national qu'international, pour financer les activités prévues dans son budget.

Les recettes intérieures regroupent les taxes, impôts et droits payés par les personnes physiques et les entreprises établies en République de Guinée. Elles incluent également les recettes non fiscales, telles que les frais liés à l'obtention de passeports, cartes nationales d'identités, permis de pêche, ainsi que les amendes et les dividendes versés par les sociétés dans lesquelles l'Etat est actionnaire, entre autres.



En ce qui concerne les revenus d'origine internationale, ils concernent exclusivement des fonds reçus des partenaires au développement, sous forme de dons et emprunts.

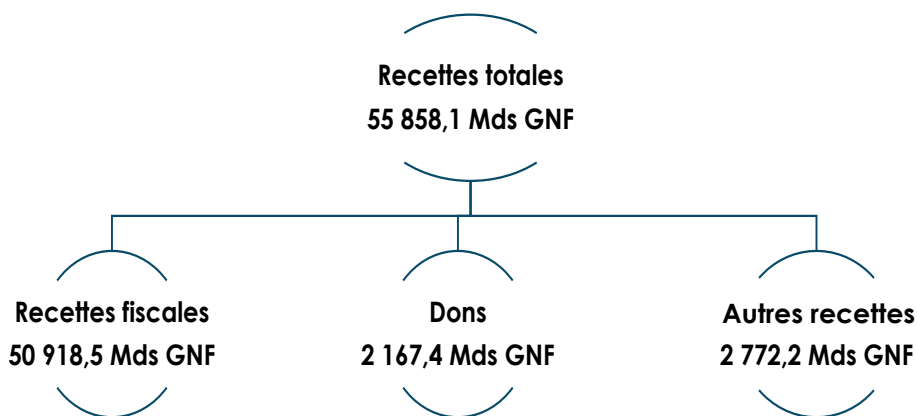
Dans le budget de l'**année 2026**, l'argent que l'Etat compte mobiliser à travers ces sources de revenu (recettes fiscales, recettes non fiscales, dons), est de **55 858,1 Mds GNF** contre **43 960,6 Mds GNF** en **Loi de Finances Rectificative 2025**.

L'argent à collecter par l'Etat va augmenter de **11 858,5 Mds GNF**, soit **(+26,7%)**. Cette hausse est due essentiellement à l'augmentation des :

- recettes fiscales pour **10 248,8 Mds GNF** ;
- dons pour un montant de **474,5 Mds GNF** ;
- autres recettes pour un montant de **535,2 Mds GNF**.



## Graphique N°1 : Recettes du budget de l'État 2026 (en Mds de GNF).



Certaines recettes fiscales et non fiscales sont affectées à la réalisation d'activités spécifiques et constituent ainsi les ressources des budgets d'affectation spéciale.

Dans le budget de l'Etat 2026, un montant de 2 426,2 Mds GNF de recettes est affecté. Ces fonds sont utilisés pour financer des infrastructures au niveau des collectivités locales (communes de Conakry et celles de l'intérieur du pays), soutenir la formation et la recherche dans le secteur minier et accompagner le secteur de l'éducation.



## V- QUELLES SONT LES PRINCIPALES SOURCES DE RECETTES DE L'ETAT ?

L'Etat dispose de trois (3) principales régies de recettes en charge de la mobilisation des recettes intérieures. Ce sont :

Régie de recette	LF 2026 (Mds GNF)
La Direction Générale des Impôts (DGI)	24 834,50
La Direction Générale des Douanes (DGD)	25 490,70
La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGT-CP)	3 365,50

Le tableau ci-dessous détaille les prévisions des principales sources de recettes pour l'année 2026 en comparaison avec le niveau de 2025 en Mds GNF.

NATURE	LF 2025	LF 2026	Ecart
<b>RECETTES FISCALES</b>	<b>37 848,74</b>	<b>50 038,11</b>	<b>12 189,37</b>
<b>IMPOTS SUR LES REVENUS, LES BENEFICES ET GAINS EN CAPITAL</b>	<b>7 687,00</b>	<b>10 677,82</b>	<b>2 990,82</b>
<b>Impôts sur les revenus des personnes physiques</b>	<b>2 776,66</b>	<b>3 633,48</b>	<b>856,81</b>
Impôt sur Traitements et Salaires (RTS) Personnels de l'Etat	108,27	100,09	-8,17
Impôt sur Traitements et Salaires (RTS) Personnels Mines	475,92	457,73	-18,18
Impôt sur Traitements et Salaires (RTS) Personnels (Hors Mines)	646,33	764,98	118,65
Impôt sur le revenu des capitaux Mobiliers (IRCM Mines)	127,11	143,26	16,14
Impôt sur le revenu des capitaux Mobiliers (IRCM Non Mines)	317,56	397,93	80,37
Retenue à la source sur les revenus non salariaux (RNS Mines)	201,98	220,96	18,99
Retenue à la source sur les revenus non salariaux (RNS Non Mines)	337,78	382,82	45,05
Prélèvement sur Bénéfice Industriel et Commercial (BIC)	6,96	5,02	-1,94
Prélèvement sur Bénéfice Non Commercial (BNC)	6,46	7,07	0,61
Prélèvement sur Bénéfice de l'Exploitation Agricole (BA)	-	-	0,00
Prélèvement Forfaitaire BIC à l'Importation	87,67	99,44	11,77
Prélèvement Forfaitaire BIC sur Achats Locaux (Mines)	212,04	397,00	184,97
Prélèvement Forfaitaire BIC sur Achats Locaux (Non Mines)	248,60	657,17	408,57

NATURE	LF 2025	LF 2026	Ecart
<b>Impôts sur les bénéfices des sociétés et autres entreprises</b>	<b>4 910,33</b>	<b>7 044,34</b>	<b>2 134,01</b>
Impôt sur les Sociétés Minières	1 122,86	1 941,29	818,44
Impôt sur les autres Sociétés	3 168,12	4 361,96	1 193,83
Impôt Minimum Forfaitaire (Mines)	106,00	127,54	21,53
Impôt Minimum Forfaitaire (Non Mines)	513,35	613,56	100,21
<b>IMPOTS SUR LES SALAIRES ET LA MAIN D'ŒUVRE</b>	<b>778,89</b>	<b>927,94</b>	<b>149,05</b>
<b>Impôts sur les salaires et la main d'œuvre</b>	<b>778,89</b>	<b>927,94</b>	<b>149,05</b>
Versements Forfaitaire sur les salaires (Mines)	312,26	355,94	43,68
Versements Forfaitaire sur les salaires (Non Mines)	447,49	551,06	103,57
Taxe d'apprentissage (Mines)	5,16	5,65	0,49
Taxe d'apprentissage (Non Mines)	13,98	15,30	1,31
<b>IMPOTS SUR LE PATRIMOINE</b>	<b>110,98</b>	<b>118,63</b>	<b>7,65</b>
<b>Impôts sur la propriété immobilière</b>	<b>110,98</b>	<b>118,63</b>	<b>7,65</b>
Contribution Foncière Unique (CFU / RS Loyers) - Mines	37,80	38,58	0,78
Contribution Foncière Unique (CFU / RS Loyers) - Non Mines	73,17	80,05	6,88
<b>IMPOTS SUR LES BIENS ET SERVICES</b>	<b>18 343,28</b>	<b>22 454,68</b>	<b>4 111,41</b>
<b>Impôts généraux sur les biens et services</b>	<b>11 306,98</b>	<b>13 696,85</b>	<b>2 389,87</b>
TVA intérieures (Mines)	1 066,54	1 431,36	364,82
TVA intérieures (Non Mines)	4 084,34	4 790,64	706,30
TVA à l'importation - Pétrole	2 252,65	2 722,77	470,12
TVA à l'importation - Hors Pétrole	3 309,53	4 471,70	1 162,17
TVA sur FINEX - DGD	116,40	40,76	-75,64
TVA sur FINEX - DGI	477,52	239,62	-237,89
<b>Accises</b>	<b>1 818,67</b>	<b>2 121,03</b>	<b>302,36</b>
Droits d'accises	226,72	294,78	68,06
Taxe spécifique sur les produits pétroliers	523,77	549,28	25,51
Taxe spécifique sur les produits pétroliers - RER	978,83	1 180,63	201,80
Surtaxe fiscale intérieure	89,35	96,34	6,99
Surtaxe fiscale à l'importation	-	-	0,00
<b>Impôts sur les services déterminés</b>	<b>414,90</b>	<b>375,34</b>	<b>-39,56</b>
Taxes sur les contrats d'assurances (Mines)	15,49	16,35	0,85
Taxes sur les contrats d'assurances (Non Mines)	29,43	32,20	2,77
Taxes sur les activités financières	319,97	310,60	-9,37
Loteries	50,00	16,19	-33,81

NATURE	LF 2025	LF 2026	Ecart
<b>Taxes sur l'utilisation ou sur l'autorisation d'utiliser des biens ou exercer des activités</b>	<b>4 802,73</b>	<b>6 261,47</b>	<b>1 458,74</b>
Taxes sur les véhicules à moteur (Mines)	12,68	14,44	1,76
Taxes sur les véhicules à moteur (Non Mines)	17,47	21,71	4,24
Taxe sur l'extraction des substances Minières autres que les métaux précieux (Bauxite)	2 654,13	3 014,16	360,04
Taxe sur l'extraction des substances Minières autres que les métaux précieux (minerai de fer)	-	501,88	501,88
Ticket d'entrée	2,53	-	-2,53
Taxe d'accès au réseau téléphoniques (TARTEL)	259,00	291,72	32,72
Taxe sur la consommation téléphonique (TCT)	1 367,71	1 619,05	251,35
Redevance sur l'utilisation des eaux souterraines et superficielles	0,64	0,71	0,07
Redevances Sociétés de pêche	120,96	115,53	-5,43
Redevance comptoirs acheteurs collecteurs (diamant)	4,72	6,05	1,33
Redevances exploitation Minières	49,13	78,24	29,11
Redevances téléphonie Mobile GSM	108,84	290,16	181,32
Permis d'importation et d'exportation de Marchandises (DDI-DDE)	204,93	301,82	96,89
Frais de délivrance des agréments autres activités non classées	-	6,00	6,00
<b>IMPOTS SUR LE COMMERCE EXTERIEUR ET LES TRANSACTIONS INTERNATIONALES</b>	<b>10 770,48</b>	<b>15 658,74</b>	<b>4 888,26</b>
<b>Droits de douanes et autres droits à l'importation</b>	<b>6 706,04</b>	<b>8 061,76</b>	<b>1 355,72</b>
Droit fiscal à l'Importation - Pétrole	2 132,99	2 445,15	312,15
Droit fiscal à l'Importation - Hors Pétrole	3 000,95	3 907,41	906,47
Droit de Magasinage	0,53	0,58	0,05
Taxe d'Entreposage - Pétrole	129,34	124,15	-5,19
Taxe d'Entreposage - Hors Pétrole	50,11	49,79	-0,32
Redevances de liquidation - Pétrole	364,87	299,23	-65,65
Redevances de liquidation - Hors Pétrole	800,67	990,82	190,15
Produit de Ventes aux Enchères	10,51	11,60	1,09
Taxe Enregistrement Douane	150,92	161,10	10,18
Taxes dégressives de protection	54,76	60,45	5,69
Redevance de prestations administratives	10,39	11,47	1,08
<b>Taxes à l'exportation</b>	<b>4 064,45</b>	<b>7 596,99</b>	<b>3 532,54</b>
Taxe à l'exportation sur les substances Minières autres que les pierres précieuses (Bauxite)	2 973,81	5 075,15	2 101,34
Taxe à l'exportation sur les substances Minières autres que les pierres précieuses (Minerai de fer)	-	1 201,23	1 201,23

NATURE	LF 2025	LF 2026	Ecart
Taxe à l'exportation sur les métaux précieux	925,12	1 184,73	259,61
Taxe à l'exportation sur la production artisanale de l'Or et autres pierres précieuses	51,61	37,62	-13,99
Droit fiscal à la Sortie	113,90	98,25	-15,65
<b>AUTRES RECETTES FISCALES</b>	<b>158,12</b>	<b>200,29</b>	<b>42,18</b>
<b>Autres recettes fiscales à la charge exclusives des entreprises</b>	<b>158,12</b>	<b>200,29</b>	<b>42,18</b>
Timbres fiscaux - Droits de timbres à l'importation	29,17	25,67	-3,50
Droits d'enregistrement sur les marchés	22,65	24,60	1,95
Droits d'enregistrement sur les marchés FINEX	5,75	4,40	-1,35
Autres droits d'enregistrement	98,29	141,85	43,56
Autres droits de timbres	2,25	3,77	1,52
<b>DONS, LEGS ET FONDS DE CONCOURS</b>	<b>1 703,77</b>	<b>2 167,42</b>	<b>463,66</b>
<b>DONS</b>	<b>1 703,77</b>	<b>2 167,42</b>	<b>463,66</b>
Dons appui budgétaire	225,87	215,02	-10,84
Dons projets et programmes	1 397,85	1 952,40	554,55
Dons projets et programmes	80,05	-	-80,05
<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>2 236,20</b>	<b>2 772,23</b>	<b>536,03</b>
<b>REVENU DE LA PROPRIETE</b>	<b>1 028,61</b>	<b>1 318,23</b>	<b>289,62</b>
Dividendes perçus	1 028,61	1 318,23	289,62
<b>VENTES DE BIENS ET SERVICES</b>	<b>596,09</b>	<b>856,65</b>	<b>260,56</b>
<b>Ventes des établissements marchands</b>	<b>123,98</b>	<b>213,16</b>	<b>89,18</b>
Locations bâtiments administratifs à usage de logement	0,18	0,20	0,02
Location d'infrastructures Minières	-	84,22	84,22
Redevances domaniales (Baux et concessions)	123,80	128,74	4,94
<b>Droits et frais administratifs</b>	<b>472,11</b>	<b>643,48</b>	<b>171,38</b>
Frais judiciaires	1,45	1,28	-0,16
Recettes Consulaires	0,53	0,59	0,06
ventes de passeports	155,00	171,12	16,12
Visa d'entrée sur le sol Guinéen	46,11	75,73	29,62
Cartes de séjour étrangers résidents	3,56	15,83	12,27
Droits et Frais de cartes nationale d'identité	2,30	-	-2,30
Valeurs et Titres (VT)	5,23	6,14	0,91
Permis de conduire	27,46	32,76	5,30
Droits et Frais d'immatriculation véhicules et engins	83,75	161,39	77,64

NATURE	LF 2025	LF 2026	Ecart
Autres Droits administratifs	15,00	10,56	-4,44
Frais Permis de travail aux étrangers	105,55	136,53	30,98
Frais Extrait de Naissance Biométrique	2,58	-	-2,58
Frais titre foncier	23,57	31,55	7,98
<b>AMANDES, PENALITES ET CONFISCATIONS</b>	<b>245,15</b>	<b>215,22</b>	<b>-29,93</b>
<b>Amandes, Pénalité et Confiscations</b>	<b>245,15</b>	<b>215,22</b>	<b>-29,93</b>
Amendes judiciaires	0,07	0,07	0,00
Amendes Polices routières	0,98	1,08	0,10
Amendes Gendarmerie routière	1,21	1,33	0,13
Amendes et Confiscations Douanières	29,70	42,00	12,30
Amendes pêche	3,70	7,50	3,80
Amendes et Pénalités - DGI	209,50	163,24	-46,26
<b>TRANSFERTS</b>	<b>192,43</b>	<b>160,14</b>	<b>-32,30</b>
<b>Transferts courants non classés ailleurs</b>	<b>192,43</b>	<b>160,14</b>	<b>-32,30</b>
Autres transferts courants non classés ailleurs	192,43	160,14	-32,30
<b>RECETTES DIVERSES</b>	<b>173,91</b>	<b>222,00</b>	<b>48,09</b>
<b>Recettes diverses</b>	<b>173,91</b>	<b>222,00</b>	<b>48,09</b>
Ristournes sur les recettes des jeux	154,89	201,00	46,11
Recettes en atténuation des dépenses	19,02	20,99	1,98
<b>RAR DGI</b>	<b>321,38</b>	<b>350,32</b>	<b>28,95</b>
<b>RAR DGD</b>	<b>1 850,55</b>	<b>530,01</b>	<b>-1 320,54</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43 960,62</b>	<b>55 858,09</b>	<b>11 897,47</b>

Plus le Gouvernement réussit à collecter des fonds, plus il dispose de moyens pour financer ses dépenses.

Lorsque les citoyens et les entreprises s'acquittent de leurs impôts et taxes dans les délais, cela permet au Gouvernement de mobiliser suffisamment de ressources propres pour réaliser des infrastructures importantes à travers le pays.

## VI- QUELQUES MESURES NOUVELLES INTRODUITES DANS LA LOI DE FINANCES 2026

Une attention particulière est accordée au renforcement de la mobilisation des recettes intérieures, en vue de financer des investissements structurants, propices à une croissance économique durable. A cet effet, plusieurs mesures fiscales et douanières sont incluses dans cette loi de finances afin d'élargir l'assiette fiscale et de lutter plus efficacement contre l'évasion et la fraude. Elles concernent notamment :

- L'élargissement du champ des bénéficiaires du remboursement des crédits de TVA ;
- La mensualisation du paiement de la taxe d'apprentissage ;
- Le renforcement des règles de facturation ;
- La révision des taux de la Contribution Foncière Unique (CFU) pour les propriétés achevées et non occupées, ainsi que pour les propriétés à usage d'habitation occupées par les propriétaires ;
- L'encadrement de la durée des vérifications fiscales ponctuelles ;
- L'introduction de primes de rendement et de performance au profit des agents de la DGD.

Également, les revenus issus de l'exploitation du minerai de fer de Simandou seront sécurisés avec la mise en place d'un budget d'affectation spéciale, afin d'être exclusivement consacrés au financement des projets du « Programme Simandou 2040 » ainsi qu'à l'alimentation du Fonds souverain.

## VII- COMBIEN L'ETAT PRÉVOIT-IL DE DÉPENSER ?

Les dépenses de l'Etat comprennent toutes les sommes nécessaires au fonctionnement de l'administration (salaires et accessoires, dépenses de fonctionnement des administrations publiques, transferts et subventions), aux paiements des intérêts de la dette, à la réalisation des infrastructures publiques pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens (construction des routes, approvisionnement en eau potable et en électricité, construction des écoles et des hôpitaux, etc.).



Pour l'année 2026, l'Etat prévoit de dépenser **64 181,4 Mds de GNF** contre **54 253,3 Mds de GNF** en LFR 2025, soit une augmentation de **9 928,1 Mds de GNF (+18,3%)**, reflétant ainsi l'engagement du Gouvernement à répondre aux besoins croissants des citoyens.



## • Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette ou intérêts de la dette sont les sommes que l'Etat doit payer pour les emprunts qu'il a contractés. Ces intérêts sont dus sur les emprunts contractés auprès des partenaires nationaux et étrangers.

En 2026, ces intérêts s'élèvent à **4 764,9 Mds de GNF** contre **3 031,0 Mds de GNF** en LFR 2025, soit une augmentation de **1 733,9 Mds de GNF (+57,2%)**.

## • Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel comprennent les salaires, traitements et cotisations sociales versés chaque mois aux agents publics (fonctionnaires, militaires et contractuels) en échange de leurs services.

Pour l'année 2026, le montant à payer au titre de ces dépenses s'élèvent à **12 501,90 Mds de GNF** contre **11 335,34 Mds de GNF** en 2025, soit une augmentation de **1 166,56 Mds de GNF (+10,3%)**.

Cette hausse est due à l'augmentation des salaires des fonctionnaires conformément aux engagements du protocole d'accord entre le Gouvernement et le syndicat du secteur éducatif.

## • Dépenses de biens et services

Les dépenses de biens et services sont dédiées au fonctionnement de l'administration publique (fournitures et petits matériels de bureau, entretien des locaux, formation des fonctionnaires, frais de mission, organisation des élections (législatives et communales) etc.

Les dépenses de biens et services sont prévues pour un montant de **8 783,40 Mds de GNF** en **2026** contre **8 632,48 Mds de GNF** en **2025**, soit une augmentation de **150,92 Mds de GNF (+1,75%)**.

## • Dépenses de transfert

Les dépenses de transfert ont pour but de financer les activités d'assistance aux personnes vulnérables, de soutenir les collectivités locales dans leurs missions et d'aider les entreprises en difficulté. Cela inclut des actions telles que :

- la subvention au prix de l'électricité pour garantir des prix abordables pour tous les citoyens ;
- la prise en charge par l'Etat de la totalité du montant à payer aux retraités au titre de leur pension de vieillesse en plus du paiement des 18% de la part patronale ;





- le paiement des bourses des étudiants dans les universités et des apprenants dans les écoles techniques ;
- l'extension du programme des cantines scolaires dans plusieurs zones rurales sensibles afin de lutter contre l'abandon scolaire ;
- le fonctionnement des hôpitaux et des centres de santé pour une meilleure prise en charge des patients ;
- les dons en faveur des collectivités locales pour leur

fonctionnement.

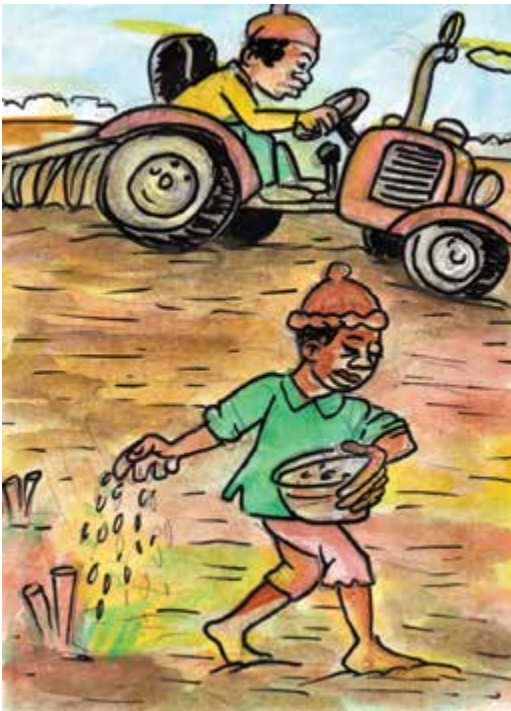
Pour l'année 2026, ces dépenses se chiffrent à **9 486,9 Mds de GNF** contre **9 507,4 Mds de GNF** en 2025, soit une **diminution** de **20,53 Mds de GNF**, soit **(-0,22%)**.

## • Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement public ont pour objectifs d'améliorer les conditions de vie des populations et de favoriser le développement économique.



Elles sont allouées à divers projets, tels que la construction ou la réhabilitation des routes, des hôpitaux, des écoles ainsi que des installations destinées à l'approvisionnement en eau potable et en l'électricité.



Ces fonds servent également à la construction des bâtiments administratifs et à l'aménagement des espaces agricoles.

Pour **l'année 2026**, le montant total de ces dépenses s'élève à **26 218,1 Mds GNF** contre **19 959,7 Mds GNF** en **2025**, soit une hausse de **6 258,4 Mds de GNF (+31,4%)**.

Pour cette année, une part importante est allouée aux projets du Programme Simandou 2040. Ces projets d'investissement représentent 19,0% du total des dépenses et 49% du volume des projets d'investissement prévu dans cette loi de finances.

## • Les dépenses des budgets d'affectation spéciale

Pour la construction des écoles primaires, des centres de santé et des marchés, l'Etat a transféré la responsabilité de leur réalisation aux collectivités locales.



Pour l'année 2026, le montant affecté à ces activités s'élève à **2 426,24 Mds de GNF**, réparti entre le Fonds National de Développement Local (FNDL) avec **1 171,39 Mds de GNF** et le Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON) avec **649,36 Mds de GNF**.

Concernant le soutien à la recherche minière, l'Etat a prévu d'allouer **390,46 Mds de GNF** au Fonds d'investissement Minier (FIM).

Il convient également d'ajouter **215,02 Mds de GNF** reçus des partenaires étrangers dans le cadre du Fonds Commun de l'Education (FCE).

Ces dépenses d'investissement, au titre du Budget 2026, concernent entre autres les projets et programmes ci-après en milliards de Francs Guinéens :



MINISTERES ET INSTITUTIONS	LF 2025	LF 2026	ECART
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	815,14	1 101,36	286,23
PRIMATURE	146,85	155,99	9,14
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	5 642,94	6 072,34	429,41
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION	3 654,50	2 984,04	- 670,46
MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE	2 015,04	1 188,01	- 827,03
MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME	824,81	932,92	108,11
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES GUINEENS ETABLIS A L'ETRANGER	1 268,41	1 095,76	- 172,65
MINISTERE DU PLAN, DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT	665,53	482,85	- 182,68
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET	4 063,02	6 811,86	2 748,84
MINISTERE DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE	354,96	388,34	33,38
MINISTERE DE L'AGRICULTURE	1 328,91	1 912,23	583,32
MINISTERE DE LA PÊCHE ET DE L'ECONOMIE MARITIME	240,45	545,87	305,42
MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE	543,13	747,25	204,12
MINISTERE DES INFRASTRUCTURES	6 767,29	5 193,78	- 1 573,51
MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	376,38	1 119,00	742,62
MINISTERE DU COMMERCE	269,02	19,73	- 249,29
MINISTERE DU TOURISME ET DE L'HOTELLERIE	54,71	-	- 54,71
MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE	1 758,91	3 761,05	2 002,14
MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE	420,89	699,84	278,94
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	3 807,05	5 712,87	1 905,82
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI	526,36	38,89	- 487,47
MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION	239,69	883,19	643,49
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	588,59	802,94	214,35

MINISTERES ET INSTITUTIONS	LF 2025	LF 2026	ECART
CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION	242,55	252,56	10,00
COUR SUPREME	158,65	87,32	- 71,32
HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION	37,01	67,93	30,92
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT	161,66	130,80	- 30,86
SECRETARIAT GENERAL AUX AFFAIRES RELIGIEUSES	528,87	226,39	- 302,48
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	378,17	384,76	6,59
MINISTERE DES TRANSPORTS	228,40	490,39	261,99
GRANDE CHANCELLERIE DES ORDRES NATIONAUX DE GUINEE	43,31	25,11	- 18,20
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	1 568,05	1 881,59	313,55
ADMINISTRATION ET CONTROLE DES GRANDS PROJETS	207,62	316,59	108,97
MINISTERE DE L'ENERGIE	4 007,24	4 672,11	664,87
MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	252,70	9,67	- 243,03
MINISTERE DE L'ELEVAGE	233,82	804,62	570,80
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	42,45	634,25	591,79
MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	284,48	350,59	66,12
SECRETARIAT GENERAL A LA PRESIDENCE CHARGE DES SERVICES SPECIAUX, DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME ORGANISE	65,19	78,08	12,89
MINISTERE DES SPORTS	962,36	-	- 962,36
MINISTERE DU BUDGET	758,86	47,17	- 711,69
COUR DES COMPTES	61,02	63,28	2,26
MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT, DE L'HYDRAULIQUE ET DES HYDROCARBURES	109,94	2 231,52	2 121,58
MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE	-	180,79	180,79
DEPENSES COMMUNES	7 548,32	8 595,72	1 047,41

## VIII- COMMENT L'ETAT COMPTE-T-IL MOBILISER L'ARGENT QUI VA LUI MANQUER : EMPRUNTS DE L'ETAT ?

Les dépenses de l'Etat étant supérieures de **8 323,27 Mds GNF** au montant total de l'argent qu'il peut collecter à travers les impôts, les taxes et les autres recettes, on parle de déficit budgétaire.

Pour combler ce manque en 2026, le Gouvernement prévoit d'emprunter **30 855,62 Mds GNF** auprès des banques locales et des partenaires extérieurs.

Ces emprunts proviendront des :

- bailleurs intérieurs pour **21 667,44 Mds GNF** ;
- bailleurs extérieurs **8 691,71 Mds GNF** dont **496,47Mds GNF** au titre de garantie des prêts SOGES et SOGEKA.

## **IX-COMBIEN L'ETAT PRÉVOIT-IL DE REMBOURSER SUR L'ARGENT QU'IL AVAIT EMPRUNTÉ AUPRÈS DES BANQUES ET DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS ?**

Pour l'année 2026, l'Etat a prévu, dans son budget, de rembourser une partie de sa dette aux banques locales et aux partenaires extérieurs pour un montant de **22 532,35 Mds de GNF**.

Ce montant est reparti comme suit par créancier :

- créanciers intérieurs : **20 280,29 Mds de GNF** ;
- créanciers extérieurs : **2 252,06 Mds de GNF** dont **938,01 Mds GNF** pour le remboursement du capital du prêt SOGES et SOGEKA.

## X- QUELQUES MESURES INTRODUITES DANS LA LOI DE FINANCES 2026

Le budget 2026 prévoit plusieurs mesures visant à améliorer les conditions de vie des populations. Il s'agit notamment :

- l'allocation, pour la première fois, de ressources de fonctionnement pour 455 centres de santé et 2 514 postes de santé à l'échelle nationale ;
- l'inscription de crédits destinés à l'équipement du CHU Ignace Deen, à l'opérationnalisation des centres d'hémodialyse, ainsi qu'à la prise en charge des contreparties nationales pour l'approvisionnement régulier en produits pharmaceutiques et en vaccins ;
- le renforcement des capacités de dépistage du cancer du sein dans les hôpitaux régionaux, à travers l'acquisition de mammographes et la formation du personnel médical ;
- l'augmentation des ressources en faveur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en vue d'améliorer la prise en charge des agents de l'État atteints de maladies de longue durée (cancer, insuffisance rénale, AVC, etc.) ;

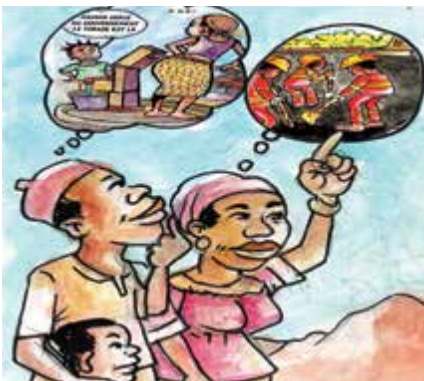
- le relèvement des dotations des établissements publics du secteur social afin de soutenir les couches vulnérables et promouvoir l'entrepreneuriat féminin ;
- la poursuite du programme d'acquisition de bus destinés au transport public ;
- le financement d'un programme de réalisation de 1600 points d'eau dans les localités de l'intérieur du pays, y compris les structures de santé et les établissements pénitentiaires ;
- l'appui, pour la première fois, aux fédérations sportives, en vue de promouvoir le sport à la base ;
- l'allocation de crédits budgétaires pour soutenir les PME à travers le Fonds d'Appui aux PME.

# CONCLUSION

Le Budget de l'État 2026 est élaboré en cohérence avec les objectifs stratégiques du Programme SIMANDOU 2040 et s'inscrit dans la dynamique de refondation de l'État, notamment à travers l'amélioration de la gouvernance publique, de la transparence et de l'efficacité de l'action publique.

La réussite de ce budget repose aussi sur l'engagement de tous. Chaque citoyenne et chaque citoyen est appelé à respecter ses obligations civiques, en particulier le paiement de l'impôt, la préservation des infrastructures publiques et le suivi de l'utilisation des ressources de l'État, dans un esprit de responsabilité collective.

À travers ce Budget du Citoyen 2026, le Gouvernement souhaite renforcer la confiance entre l'État et les citoyens, améliorer la compréhension du budget de l'Etat et contribuer à une mise en œuvre plus efficace des politiques publiques, au bénéfice du développement durable et du bien-être de tous.



**ANNEXE** : Liste des projets du Programme Simandou 2040 inscrits dans le budget 2026 en Mds GNF

MINISTERE ET INSTITUTION	Nb	Ressources propres	Finex	Total
<b>PRÉSIDENTE DE LA REPUBLIQUE</b>	<b>1</b>	<b>15,00</b>	<b>90,83</b>	<b>105,83</b>
26460 - Projet de Construction de la Cité administrative de Koloma_MPS-59	MPS	15,00	90,83	105,83
<b>MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE</b>	<b>1</b>	<b>10,00</b>	<b>86,70</b>	<b>96,70</b>
26359 - Projet de Construction de l'hôpital Militaire à Dubréka_MPS-93	MPS	10,00	86,70	96,70
<b>MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME</b>	<b>1</b>	<b>200,43</b>	<b>0,00</b>	<b>200,43</b>
26529 - Projet de construction et d'équipement d'une maison centrale à Yorokoguia	MPS	200,43	0,00	200,43
<b>MINISTERE DU PLAN, DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT</b>	<b>1</b>	<b>3,00</b>	<b>40,00</b>	<b>43,00</b>
26893 - Projet de Modernisation de l'Observatoire National du Développement de la Guinée et la Création d'un Atlas Numérique National en République de Guinée_MPS-100	MPS	3,00	40,00	43,00
<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET</b>	<b>9</b>	<b>35,60</b>	<b>0,00</b>	<b>35,60</b>
26686 - Projet de création de Lignes de crédits aux PME_MPS-86	MPS	0,95	0,00	0,95
26685 - Projet de Fonds de garantie pour les ménages/TPE/PME_MPS-85	MPS	4,99	0,00	4,99
26687 - Projet de Renforcement du rôle de la BNIG_MPS-88	MPS	1,70	0,00	1,70
26683 - Projet de Fluidification et de sécurisation des transferts nationaux et internationaux_MPS-81	MPS	0,73	0,00	0,73
26680 - Projet de création d'une infrastructure nationale de paiement et microfinance_MPS-79	MPS	8,33	0,00	8,33
26682 - Projet de Création de banques sectorielles_MPS-80	MPS	5,00	0,00	5,00
26684 - Projet de Renforcement de la transparence de l'information_MPS-83	MPS	2,09	0,00	2,09
26688 - Projet d'Elaboration d'offres spécifiques (PME, TPE, ménages)_MPS-89	MPS	1,82	0,00	1,82
26767 - Projet Fonds de Garantie et Banque de l'Habitat_MPS-73	MPS	10,00	0,00	10,00
<b>MINISTERE DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE</b>	<b>7</b>	<b>20,87</b>	<b>35,20</b>	<b>56,07</b>
26690 - Projet de Carte administrative détaillée de l'admin._MPS-94	MPS	0,20	0,00	0,20
26695 - Projet de Déploiement et d'équipements modernes, à travers une DSI dédiée _MPS-98	MPS	5,67	0,00	5,67
26694 - Projet d'Amélioration des systèmes de gestion des ressources humaines à travers des outils digitaux fonctionnels incl. FUGAS _MPS-98	MPS	5,00	0,00	5,00
26693 - Projet de Recensement et d'analyse les systèmes informatiques actuels utilisés pour la gestion du personnel _MPS-98	MPS	4,80	0,00	4,80
26834 - Projet de Formation du personnel de l'administration à l'utilisation des outils numériques, des services et des plateformes digitales via des formations_MPS-97	MPS	0,20	1,00	1,20
26882 - Programme de digitalisation des services publics aux citoyens et aux entreprises_MPS-71	MPS	5,00	0,00	5,00

MINISTERE ET INSTITUTION	Nb	Ressources propres	Finex	Total
26970 - Projet de Réhabilitation et Modernisation du Gouv-Lab_MPS-71	MPS	0,00	34,20	34,20
<b>MINISTERE DE L'AGRICULTURE</b>	<b>26</b>	<b>368,58</b>	<b>934,44</b>	<b>1303,02</b>
26128 - Appui Transformation Agricole/Guinée	MPS	3,55	43,63	47,18
26025 - P/dev. Integre Gaoual -Koundara	MPS	4,99	6,23	11,21
26201 - Projet AGRIFARM	MPS	3,04	60,43	63,47
21141 - Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS)	MPS	1,60	50,99	52,59
26699 - Programme d'Accompagnement des Champions en Agriculture (PACA)_MPS-2	MPS	4,00	23,40	27,40
26700 - Projet de dispositif de subventionnement pour l'approvisionnement en intrant_MPS-2	MPS	15,00	23,40	38,40
21107 - Programme Régional de Développement des Chaînes de Valeurs de Riz en Guinée (Boffa, Boké, Coyah, Dinguiraye,Kouroussa, Siguiri)_MPS-2	MPS	7,63	52,61	60,24
26550 - Projet d'Appui au Développement agropastoral, à la Digitalisation et à l'Accès aux Marchés en Guinée (PADDAMAG)	MPS	3,00	12,70	15,70
26394 - Projet de Développement Agriculture Commerciale	MPS	0,00	189,25	189,25
26704 - Projet de Modernisation des centres de recherche et appui à la recherche appliquée_MPS-7	MPS	20,50	45,30	65,80
21012 - Programme de Construction ou Réhabilitation de 7000 km de pistes rurales et d'Ouvrages pour faciliter l'Accès aux plaines et bas fonds dans les zones rurales_MPS-6	MPS	100,45	0,00	100,45
26706 - Projet Réhabilitation de 7 plaines à Siguiri et à Dabola_MPS-4	MPS	10,00	0,00	10,00
21086 - Aménagement de Bas-fonds - Prefecture de Macenta	MPS	40,00	56,80	96,80
21016 - Projet d'Aménagement hydro-agricole de 150.000 ha de plaines de l'office du Milo, : dont Première phase 10 000 dans la Préfecture de Kankan (Batè-Nafadji et Mamouroudou)_MPS-2	MPS	53,73	87,60	141,33
26696 - Projet Régional de Développement de la Chaîne de Valeur Riz en Guinée (REWARD-GUINEE)_MPS-2	MPS	10,00	20,00	30,00
26698 - Projets d'aménagement hydro-agricole de 200.000 ha_MPS-2	MPS	20,00	0,00	20,00
26705 - Projet de Promotion des Chaînes de Valeur Agricoles Durables autour des Zones De Transformation Agroindustrielle_MPS-4	MPS	2,00	40,00	42,00
26125 - Projet de Réhabilitation et d'extension des grands périmètres aménagés (monchon, kakossa, Kaback, Tindo...)_MPS-2	MPS	2,70	0,00	2,70
26702 - Projet de Réalisation de la cartographie de la fertilité des sols sur l'ensemble des terres cultivables identifiées_MPS-5	MPS	10,20	23,40	33,60
26701 - Projet d'Elaboration d'une cartographie des exploitations et de recensement des acteurs des chaînes de valeur des filières Café, Cacao et Anacarde_MPS-3	MPS	10,20	15,20	25,40
26697 - Projets d'accroissement du taux de mécanisation (20 engins agricoles pour 1000 ha) MPS-2	MPS	10,00	15,00	25,00
26703 - Projet de Désenclavement et de réalisation des infrastructures socioéconomiques de base dans les zones de production des filières (Café-Cacao et Anacarde)_MPS-6	MPS	20,99	45,30	66,29

MINISTERE ET INSTITUTION	Nb	Ressources propres	Finex	Total
26551 - Projet de production Alimentaire d'Urgence (PPAU)_MPS-2	MPS	0,00	63,20	63,20
26991 - Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat Maraicher des Femmes et des Jeunes_MPS-4	MPS	5,00	0,00	5,00
26993 - Projet d'Aménagement de 200 000 ha de terres agricoles pour le développement	MPS	5,00	40,00	45,00
des filières vivrières_MPS-4				
26994 - Projet de Développement des chaines de valeurs des filières agricoles dans les pôles H et I (PDCV/FA-HI)_MPS-4	MPS	5,00	20,00	25,00
<b>MINISTERE DE LA PÊCHE ET DE L'ECONOMIE MARITIME</b>	<b>14</b>	<b>93,73</b>	<b>184,00</b>	<b>277,73</b>
26710 - Projet de Développement du système d'approvisionnement régional_MPS-9	MPS	5,20	10,20	15,40
26716 - Projet d'Appui au Développement de l'Aquaculture en Haute et Moyenne Guinée_MPS-13	MPS	4,00	0,00	4,00
26717 - Projet de Gestion Durable des Mares de Guinée pour une meilleure Production Halieutique Continentale_MPS-12	MPS	5,90	12,30	18,20
26709 - Projet de Résilience des Communautés de la Pêche Continentale_MPS-9	MPS	12,30	15,60	27,90
26718 - Projet de Mise en place de moyens de protection des écosystèmes marins et continentales_MPS-12	MPS	6,95	15,60	22,55
26707 - Projet d'Aménagement des autres débarcadères dans les autres régions_MPS-8	MPS	10,00	23,40	33,40
26715 - Projet d'Appui au Développement de l'Aquaculture Communautaire Rural_MPS-13	MPS	1,00	0,00	1,00
26714 - Projet de Réalisation de quatre (4) pôles aquacoles intégrés_MPS-13	MPS	1,74	2,40	4,14
26712 - Projet de Construction d'un port de pêche industrielle_MPS-10	MPS	6,63	10,20	16,83
26721 - Projet de Construction des 2 marchés de gros et 6 marchés détaillants_MPS-14	MPS	5,10	0,00	5,10
26720 - Projet Construction des 4 laboratoires à Conakry et dans les villes pertinentes_MPS-15	MPS	3,40	15,20	18,60
26713 - Projet d'Acquisition de matériels pour développer la recherche_MPS-16	MPS	12,30	15,60	27,90
26711 - Projet d'Acquisition de matériels de surveillance et de contrôle de l'espace maritime_MPS-11	MPS	13,16	15,60	28,76
26719 - Projet Kouki, Résilience Climatique, Pêche et Aquaculture (y compris la subvention de PROBLUE)_MPS-8	MPS	6,05	47,90	53,95
<b>MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE</b>	<b>4</b>	<b>31,10</b>	<b>0,00</b>	<b>31,10</b>
26722 - Projet de Renforcement des contrôles et suivis de l'activité minière_MPS-23	MPS	5,00	0,00	5,00
26723 - Projet de Confirmation de volume des ressources estimées sur les ressources historiques_MPS-22	MPS	10,00	0,00	10,00
26725 - Projet de Stratégie de commercialisation des minerais_MPS-25	MPS	10,20	0,00	10,20
26724 - Projet de Mise en place d'un SI géologique et minier_MPS-24	MPS	5,90	0,00	5,90
<b>MINISTERE DES INFRASTRUCTURES</b>	<b>37</b>	<b>1961,07</b>	<b>849,73</b>	<b>2810,80</b>
26044 - Route Mamou-Faranah	MPS	1091,20	0,00	1091,20
26454 - Projet de rénovation et équipement des bâtiments espaces extérieures du palais du peuples	MPS	0,00	25,27	25,27

MINISTERE ET INSTITUTION	Nb	Ressources propres	Finex	Total
26458 - Travaux Projet de Construction et bitumage de 224,8 km des voiries de conakry (kaloum, dixinn, matam, matoto et ratoma)	MPS	180,00	0,00	180,00
26498 - Travaux de Projet de Construction et Bitumage de 8,10 km de Voies Urbaines dans la Ville de Dabola	MPS	27,91	0,00	27,91
26539 - Projet de Construction et bitumage de voies urbaines dans les 4 villes : Tougué (15,77 km), Léloumal (9,50 km) et Koubia (9,30 km) et Mali (17,10 km)	MPS	80,00	0,00	80,00
26497 - Travaux de Projet de Construction et Bitumage de 12,33 km de Voiries Urbaines dans la Ville de Kérouané	MPS	42,00	0,00	42,00
26499 - Travaux de Projet de Construction et Bitumage de 8,30 km de Voiries Urbaines dans la Ville de Macenta	MPS	30,00	0,00	30,00
26496 - Travaux de Projet de Construction et Bitumage de 11 km de Voiries Urbaines dans la Ville de Yomou	MPS	30,00	0,00	30,00
26511 - Projet de Réhabilitation et Bitumage des Voiries de Dubréka (15km)	MPS	50,00	0,00	50,00
26465 - Aménagement en 2x2 voies de la corniche nord hamdanlaye-sonfonia et l'échangeur de Hamdallaye	MPS	70,00	100,20	170,20
26727 - Projet de modernisation de la Transversale T2 Aéroport - Kipé (5,5 km)_MPS-62	MPS	15,60	0,00	15,60
26729 - Projet de Construction de la Route Nationale Tanéné, Fria, Téléimélé et Pita _MPS-62	MPS	15,30	70,00	85,30
26500 - Travaux de Projet de Construction et Bitumage de Voies Urbaines dans les 3 Villes : Kindia (8,5 km), Gaoual (10 km) et Koundara (8,30 km)	MPS	64,50	0,00	64,50
26613 - Projet de Constrcution de l'Autoroute en 2X2 Voies Kankan (12 Km)	MPS	3,89	0,00	3,89
26654 - Travaux de Btumage de 15Km de voirie à Mandiana	MPS	25,68	0,00	25,68
26731 - Travaux de Construction et de Bitumage de 27 Km de voiries à N'zérékoré _MPS-62	MPS	24,87	0,00	24,87
26733 - Travaux de Construction et de Bitumage de 15 Km de voiries à Fria _MPS-62	MPS	15,80	0,00	15,80
26736 - Travaux de Construction et de Bitumage de 20 Km de voiries à Boffa _MPS-62	MPS	15,86	0,00	15,86
26732 - Travaux de Construction et de Bitumage de 20 Km de voiries à Kamsar _MPS-62	MPS	15,70	0,00	15,70
26735 - Travaux de Construction et de Bitumage de 15 Km de voiries à Forécariah _MPS-62	MPS	15,64	0,00	15,64
26737 - Travaux de Construction et de Bitumage de 20 Km de voiries à Kassa _MPS-62	MPS	15,90	0,00	15,90
26738 - Travaux de Construction et de Bitumage de 20 Km de voiries à Dinguiragye _MPS-62	MPS	15,53	0,00	15,53
26739 - Travaux de Construction et de Bitumage de 25 Km de voiries à Labé _MPS-62	MPS	15,70	0,00	15,70
26544 - Travaux de construction et de bitumage route boke-quebo phase1/lot2	MPS	0,00	75,02	75,02
26984 - Projet de construction de la route nationale Mandiana-Niantanina (Fr Mali) : (70 Km) _MPS-62	MPS	0,00	8,90	8,90
26172 - Projet de Construction de la Route Labé-Mali (107 km)_MPS-62	MPS	0,00	101,68	101,68
26247 - Projet de Construction de la route Boke-Gaoual (179km)_MPS-62	MPS	0,00	90,32	90,32
26495 - Travaux de Construction de l'Autoroute 2X2 le Prince Kagbelen-Kouriyah _MPS-62	MPS	0,00	80,82	80,82

MINISTERE ET INSTITUTION	Nb	Ressources propres	Finex	Total
26976 - Travaux de Réhabilitation de la Route Kouroussa, Norassoba et Niandakoro_MPS-62	MPS	0,00	64,01	64,01
26980 - Projet de construction de la route nationale Sabadou Baranama- Boula - Fr CI (105 Km)_MPS-62	MPS	0,00	16,50	16,50
26995 - Projet de Désenclavement des 14 Bacs (Ponts) et Réhabilitation de 14 km des Pistes_MPS-62	MPS	0,00	50,00	50,00
26996 - Projet de Construction de l'Echangeur d'Enco 5 y compris la Transversale_MPS-62	MPS	0,00	55,00	55,00
26997 - Projet de construction du corridor routier régional Guinée-Sénégal (tronçon Mali-Gadhalougé)_MPS-62	MPS	0,00	60,00	60,00
26998 - Projet d'Aménagement de la Route Inter-Etats Labé-Mali, Kedougou-Fongolembi_MPS-62	MPS	0,00	50,00	50,00
26741 - Projet de Catalogue de dimensionnement_MPS-57	MPS	0,00	2,00	2,00
26975 - Travaux de Construction et de Bitumage de la Route Nationale RN38 Tintioulou Baranama 66,3 km (y compris Koma)_MPS-62	MPS	30,00	0,00	30,00
26981 - Projet de construction et de bitumage de la route Nationale RN11 N'Zérékoré-Yomou-Frontière Libéria(74KM)_MPS-62	MPS	70,00	0,00	70,00
<b>MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>26</b>	<b>251,53</b>	<b>580,63</b>	<b>832,16</b>
21142 - Programme National d'Adressage de Guinée	MPS	15,20	0,00	15,20
26771 - Projet de Rénovation et ou Reconstruction des anciennes cités administratives, équipements, bâtiments et édifices publics_MPS-59	MPS	31,40	0,00	31,40
26528 - Programme de Projet de Construction d'un (1) million de Logements Sociaux (PPCLS)	MPS	10,00	66,00	76,00
26758 - Projet de Constitution et sécurisation des réserves foncières_MPS-55	MPS	5,60	0,00	5,60
26757 - Projet de Sécurisation des réserves foncières le long du corridor Simandou_MPS-55	MPS	5,20	0,00	5,20
26759 - Projet de Sécurisation des réserves foncières existantes_MPS-55	MPS	5,49	63,40	68,89
26773 - Projet d'Aménagement et Construction des espaces verts à Conakry_MPS-59	MPS	10,70	0,00	10,70
26872 - Projet d'Aménagement et Construction des rond points et carrefours à Conakry_MPS-59	MPS	12,30	0,00	12,30
26750 - Schéma National d'Aménagement du Territoire et de la création d'une nouvelle capitale_MPS-54	MPS	14,50	0,00	14,50
26762 - Pojet Délimitation et Aménagement des zones minières_MPS-55	MPS	4,20	65,60	69,80
26763 - Projet de Délimitation des forêts_MPS-55	MPS	4,30	60,80	65,10
26751 - Projet d'Élaboration des Schémas Directeurs des Villes_MPS-54	MPS	5,60	0,00	5,60
26770 - Projet de Restructuration des quartiers précaires_MPS-59	MPS	10,00	0,00	10,00
26764 - Projet d'identification et délimitation des réserves naturelles_MPS-55	MPS	4,93	68,60	73,53
26772 - Projet Initiative Zéro Bidonvilles_MPS-59	MPS	10,40	0,00	10,40
26760 - Projet de Délimitation et Aménagement des zones industrielles_MPS-55	MPS	5,67	0,00	5,67
26761 - Projet de Délimitation des zones agricoles_MPS-55	MPS	4,45	53,40	57,85

MINISTERE ET INSTITUTION	Nb	Ressources propres	Finex	Total
26752 - Projet d'Élaboration des Plans Directeurs d'Urbanisme des Villes_MPS-54	MPS	15,67	0,00	15,67
26766 - Projet d'Instauration d'un dispositif national d'Observation et de régulation du logement_MPS-72	MPS	4,42	0,00	4,42
26768 - Projet de Mise en place d'un système d'information foncier_MPS-74	MPS	5,00	0,00	5,00
26473 - Travaux de Construction et de Butimage de 11 KM e voiries dans la commune de Dubréka en 2x2 voies entre Sonfonia Village T7 à la RN3 Grand moulin T11_MPS-59	MPS	6,50	80,00	86,50
26765 - Projet des WAQF pour la Construction de deux (2) Tours à Usage de Bureau et de deux (2) Immeubles R+10 pour habilitation_MPS-38	MPS	20,00	0,00	20,00
26816 - Projet de viabilisation des sites de conakry, Kindia , Mamou, Kankan et N'Zerekore_MPS-58	MPS	15,00	0,00	15,00
26990 - Projet de la Promenade Corniche Sud (Hotel ONOMO - CAMP SAMORY TOURE)_MPS-59	MPS	0,00	36,40	36,40
26974 - Projet de Réhabilitation de 2X2 voies Corniche Nord-Hôtel Rivière-Port Autonome de Conakry_MPS-59	MPS	5,00	86,43	91,43
26460 - Projet de Construction de la Cité administrative de Koloma_MPS-59	MPS	20,00	0,00	20,00
<b>MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE</b>	<b>9</b>	<b>140,00</b>	<b>1252,66</b>	<b>1392,65</b>
26785 - Projet d'Eradication du paludisme et autres mesures de prévention et de lutte contre les maladies principales_MPS-91	MPS	25,55	54,20	79,75
26787 - Projet de Recrutement et de formation des agents de santé_MPS-93	MPS	5,01	0,00	5,01
26784 - Projet de Construction de 24 autres hôpitaux, 300 CS et 20 CSA_MPS-90	MPS	30,00	65,60	95,60
26783 - Programme de Construction de 100 Centres de Santé_MPS-90	MPS	40,28	0,00	40,28
26879 - Projet de Construction d'un hôpital de référence dans la sous-région_MPS-90	MPS	25,00	50,41	75,41
26786 - Projet de Couverture Santé Universelle pour 10% de la population_MPS-92	MPS	10,17	0,00	10,17
26445 - Projet de Projet de Construction et d'Equipement des Hôpitaux Régionaux de Kankan et de N'zérékoré	MPS	4,00	300,00	304,00
21132 - Programme de Sécurité sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre	MPS	0,00	382,45	382,45
26967 - Projet de Transformation du Système de Santé en République de Guinée (PT2S)_MPS-91	MPS	0,00	400,00	400,00
<b>MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DES SOLIDARITES</b>	<b>1</b>	<b>4,30</b>	<b>0,00</b>	<b>4,30</b>
26692 - Projet de Renforcement de capacités de 500 femmes/filles entrepreneures en République de guinée_MPS-95	MPS	4,30	0,00	4,30
<b>MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>5</b>	<b>167,40</b>	<b>564,33</b>	<b>731,73</b>
26791 - Projet de Revision des contenus pédagogiques de l'enseignement pré-universitaire afin de les aligner avec les meilleures pratiques éducatives MPS-29	MPS	25,00	0,00	25,00
26788 - Projet d'Accompagnement financier et technique des familles pour préserver la scolarisation et inclure les élèves déscolarisés dans le système éducatif_MPS-27	MPS	5,00	118,26	123,26
26581 - Projet de Construction et équipement d'écoles (100) pré-universitaires et centres de formations selon la cartographie à définir au préalable_MPS-28	MPS	110,00	226,60	336,60

MINISTERE ET INSTITUTION	Nb	Ressources propres	Finex	Total
26790 - Projet de Cartographie scolaire et digitalisée incluant le recensement précis des établissements existants et le positionnement cible des établissements_MPS-28	MPS	25,40	53,40	78,80
26792 - Projet d'amélioration et de Modernisation de Quatre (4) Lycée Agricoles en République de Guinée_MPS-28	MPS	2,00	166,07	168,07
<b>MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION</b>	<b>12</b>	<b>113,85</b>	<b>216,17</b>	<b>330,03</b>
26793 - Projet de création de 1000 Points Locaux d'Accès à l'Information et aux Nouvelles par Energie Solaire en milieu rural (PLAINES)_MPS-68	MPS	10,99	8,47	19,46
26829 - Projet Amélioration de l'Accès au Service Universel Postal_MPS-76	MPS	6,02	78,60	84,62
26831 - Projet de Mise en place d'un Plan national géomatique_MPS-96	MPS	10,00	0,00	10,00
26833 - Projet d'Accompagnement des entreprises dans leur transformation digitale notamment via des formations_MPS-97	MPS	2,30	1,00	3,30
26832 - Projet de Formation aux métiers du digital_MPS-78	MPS	6,16	0,00	6,16
26835 - Programme de mise à niveau digital pour 30% de la population_MPS-97	MPS	0,20	1,00	1,20
26487 - Projet de Réhabilitation et lancement des opérations de Guinée-telecoms	MPS	15,27	0,00	15,27
26420 - Projet d'Interconnexion des 33 Préfectures	MPS	10,00	0,00	10,00
26825 - Projet d'Installation du backbone, réseau métropolitain et couverture des zones blanches et grises (50% des travaux prévus)_MPS-68	MPS	11,93	67,80	79,73
26494 - Projet d'Interconnexion et Fourniture d'une Connexion Internet de très-haut Débit par Fibre Optique	MPS	20,98	0,00	20,98
26828 - Projet de Réhabilitation de 90 bureaux de poste_MPS-76	MPS	20,00	54,30	74,30
26969 - Projet de Promotion de la souveraineté numérique et stratégie nationale de cybersécurité_MPS-77	MPS	0,00	5,00	5,00
<b>MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</b>	<b>3</b>	<b>161,54</b>	<b>0,00</b>	<b>161,54</b>
21128 - Projet d'Aménagement et de Constructions des équipements sportifs et Socio-éducatifs dans les 4 régions_MPS-101	MPS	25,20	0,00	25,20
26272 - Projet COCAN 2025	MPS	109,44	0,00	109,44
26849 - Projet d'Aménagement et de Constructions des équipements sportifs et Socio-éducatifs à Conakry_MPS-101	MPS	26,90	0,00	26,90
<b>MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>1</b>	<b>0,00</b>	<b>45,30</b>	<b>45,30</b>
26973 - Projet du Fonds Fiduciaire pour la conservation de la biodiversité en Guinée (FCG)_MPS-82	MPS	0,00	45,30	45,30
<b>MINISTERE DES TRANSPORTS</b>	<b>10</b>	<b>134,22</b>	<b>161,41</b>	<b>295,64</b>
26240 - Projet de Construction des Aéroports Régionaux	MPS	55,00	0,00	55,00
26795 - Projet d'extension de l'Aéroport International Ahmed Sekou Touré (Phase 2)_MPS-60	MPS	14,20	0,00	14,20
26875 - Projet d'Agence portuaire et renforcement de l'ARTFM_MPS-75	MPS	1,15	0,00	1,15
26799 - Projet Continuer les travaux de construction du port sec de Kagbelan_MPS-66	MPS	25,60	0,00	25,60
26874 - Projet de construction d'un Centre Logistique et Portuaire à Benty_MPS-67	MPS	10,40	0,00	10,40

MINISTERE ET INSTITUTION	Nb	Ressources propres	Finex	Total
26873 - Projet de Formation d'un complexe industrialo-portuaire au port de Dobali avec Infraport Invest_MPS-67	MPS	4,20	0,00	4,20
26798 - Projet de Développement du ferroviaire en Guinée_MPS-65	MPS	6,70	53,13	59,83
26797 - Projet de Mobilité et connectivité urbaine (BRT, Metro, monorail) _MPS-64	MPS	5,00	50,81	55,81
26796 - Projet de mise en place Société de bus et construction de 8 gares routières_MPS-63	MPS	4,50	0,00	4,50
26782 - Projet de Développement du transport maritime urbain à Conakry (11 gares)_MPS-67	MPS	7,47	57,47	64,95
<b>MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>	<b>4</b>	<b>80,00</b>	<b>188,93</b>	<b>268,93</b>
26880 - Projet de Révision des contenus pédagogiques afin de les aligner avec les besoins identifiés du marché du travail_MPS-32	MPS	14,30	0,00	14,30
26510 - Projet de modernisation des universités_MPS-31	MPS	25,00	188,93	213,93
26876 - Projet d'Extension de la Cité des Sciences et de l'Innovation de Guinée (CSI)_MPS-99	MPS	30,00	0,00	30,00
26881 - Projet de Cartographie des compétences et besoins métiers sur le marché du travail et intégrer ces données à un système d'information dynamique _MPS-30	MPS	10,70	0,00	10,70
<b>MINISTERE DE L'ENERGIE</b>	<b>23</b>	<b>123,05</b>	<b>933,96</b>	<b>1057,01</b>
26092 - Interconnexion Guinée - Mali_MP_48	MPS	0,00	62,30	62,30
26824 - Projets de production hydroélectrique et d'accès à l'électricité_MPS-47	MPS	1,31	18,57	19,87
26809 - Projet de Construction d'une Centrale Thermique HFO 40 MW à Kankan_MPS-47	MPS	4,95	56,51	61,46
26677 - Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité en Guinée (PAAEG)	MPS	12,88	76,00	88,88
26817 - Projet de construction de lignes de transport haute tension_MPS-48	MPS	2,30	60,00	62,30
26815 - Projet de Construction de champs solaires photovoltaïques_MPS-47	MPS	3,40	15,60	19,00
26819 - Programme de renforcement et extension du réseau de distribution (MT/BT)_MPS-48	MPS	5,60	0,00	5,60
26818 - Projet de construction des postes de transformation (HT/MT)_MPS-48	MPS	4,30	65,40	69,70
26811 - Projet Centrale solaire flottante sur une retenue d'eau_MPS-47	MPS	5,30	45,30	50,60
26810 - Projet de Construction de barrage en mode Station de Transfert d'énergie par Pompage (STEP)_MPS-47	MPS	10,40	7,60	18,00
26812 - Programme de Construction des Centrales Hydroélectriques _MPS-47	MPS	6,00	56,00	62,00
26823 - Projet de Construction de trois (3) Micro centrales Hydro électricques de Puissance total (27,6 mw)_MPS-47	MPS	5,30	50,00	55,30
26822 - Projet de réalisation des lignes MT/BT et de branchement dans les localités de Tougué, Koubia, Lelouma et les localités riveraines de Kankalabé,_MPS-48	MPS	5,24	78,60	83,84
26821 - Programme de Réhabilitation et de Construction de Nouvelles Ligne 60kv, 110 Kv et 250kv, avec Modification des Postes Associes_MPS-48	MPS	5,34	78,60	83,94
26813 - Projet de Construction de Cinq (5) Centrales Solaires De 5 MW Chacune_MPS-47	MPS	4,30	41,30	45,60

MINISTERE ET INSTITUTION	Nb	Ressources propres	Finex	Total
26820 - Programme d'Electrification des Localités Rurales _MPS-48	MPS	6,70	56,40	63,10
26808 - Projet d'Efficacité Energétique et la Maitrise de la Demande _MPS-46	MPS	9,38	13,42	22,81
26807 - Projet de Réorganisation et ressource humaine _MPS-46	MPS	0,80	1,60	2,40
26805 - Projet de Redressement de la performance technique _MPS-46	MPS	0,50	34,20	34,70
26804 - Projet de Restructuration financière EDG _MPS-45	MPS	15,60	63,60	79,20
26806 - Projet de Redressement de la performance commerciale _MPS-46	MPS	0,40	7,80	8,20
26971 - Projets d'extension du réseau de transport et de distribution d'énergie électrique (objectif 75% de taux d'accès à l'électricité) _MPS-48	MPS	0,00	45,16	45,16
26814 - Projet Pilote Photovoltaïque d'électrification rurale de six localités en Guinée _MPS-47	MPS	13,05	0,00	13,05
<b>MINISTERE DE L'ELEVAGE</b>	<b>6</b>	<b>154,00</b>	<b>295,00</b>	<b>449,00</b>
26836 - Projet de Construction de dix marchés à bétail _MPS-1	MPS	40,00	60,00	100,00
26840 - Projets de construction de 35 d'abattoirs modernes avicoles _MPS-1	MPS	20,00	40,00	60,00
26841 - Projet de Construction et l'équipement de deux chambres froides mixtes dans les Communes de Ratoma et de Matoto _MPS-1	MPS	15,00	45,00	60,00
26837 - Programme de Construction et d'Equipement des Boucheries Modernes et des Chambres Froides à Conakry dans les Régions Administratives _MPS-1	MPS	25,00	50,00	75,00
26838 - Projet de Construction et d'Equipement de sept (7) Abattoirs Régionaux _MPS-1	MPS	40,00	50,00	90,00
26839 - Projets de construction de 18 abattoirs modernes de bétail et d'un réseau de 800 boucheries _MPS-1	MPS	14,00	50,00	64,00
<b>MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE</b>	<b>5</b>	<b>69,90</b>	<b>40,38</b>	<b>110,28</b>
26846 - Projet de Relance de quatre Unités Industrielles _MPS-37	MPS	10,00	40,38	50,38
26847 - Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Durabilité Industrielle _MPS-37	MPS	12,30	0,00	12,30
26769 - Projet de Construction des marchés modernes à Conakry et dans les 7 capitales régionales _MPS-37	MPS	20,00	0,00	20,00
26748 - Projet de Lancement des travaux de création de la 1ere zone industrielle (à hauteur de 10% des travaux en vague 1) _MPS-37	MPS	17,60	0,00	17,60
26728 - Construction d'un Centre de Technologie d'Inspection et de Quarantaine des Entrées et Sorties des Produits Marchands en République de Guinée _MPS-37	MPS	10,00	0,00	10,00
<b>MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT</b>	<b>12</b>	<b>143,38</b>	<b>0,00</b>	<b>143,38</b>
21130 - Programme d'aménagement des plages de conakry	MPS	10,82	0,00	10,82
26779 - Projet de construction de 4 hôtels moyen de gamme dans les 4 régions naturelles _MPS-35	MPS	11,75	0,00	11,75
26780 - Projet de Développement d'une stratégie de communication et des partenariats pour valoriser le potentiel du pays à l'international _MPS-36	MPS	3,00	0,00	3,00
26480 - Projet de Rénovation et Extension du Musée de Sandervalia	MPS	5,91	0,00	5,91

MINISTERE ET INSTITUTION	Nb	Ressources propres	Finex	Total
26476 - Projet de Construction d'un Centre Culturel des Rythmes et Danses de Hamana à Kouroussa	MPS	6,50	0,00	6,50
26848 - Programme de construction et d'équipements d'un Réseau de Centres culturels en République de Guinée_MPS-33	MPS	19,40	0,00	19,40
21143 - Programme de construction et d'équipements d'un Réseau de Musées Régionaux de la République_MPS-33	MPS	35,50	0,00	35,50
21028 - Programme de Construction des Villages Artisanaux	MPS	11,72	0,00	11,72
26526 - Réhabilitation du voile de la mariée de kindia	MPS	12,55	0,00	12,55
26255 - Projet de Construction Centre Multiculturel de Kankan	MPS	7,46	0,00	7,46
21139 - Programme de réhabilitation , de construction et d'équipements des infrastructures culturelles et touristiques	MPS	15,64	0,00	15,64
26328 - Projet d'études de la Cartographie des Sites Touristiques de la République de Guinée	MPS	3,13	0,00	3,13
<b>MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT, DE L'HYDRAULIQUE ET DES HYDROCARBURES</b>	<b>29</b>	<b>219,58</b>	<b>1157,83</b>	<b>1377,41</b>
26100 - Hydraulique Villageoise N'zérékoré-Lola-Yomou	MPS	18,54	11,25	29,79
26871 - Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG)_MPS-39	MPS	15,00	148,24	163,24
26637 - PROJET DE REALISATION DE SYSTEMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES VILLES DE BEYLA, KOUBIA ET FRIA	MPS	4,83	34,16	38,99
26609 - Projet de renforcement de systèmes d'aep des sept (7) capitales régionales	MPS	14,49	17,58	32,07
26853 - Projet d'Approvisionnement en Eau Potable dans les Zones Rurales et Semi-urbaines des Sept régions Administrative de la République de Guinée_MPS-40	MPS	1,80	18,60	20,40
26850 - Projet de réhabilitation et renforcement des systèmes d'Alimentation en Eau potable de 16 villes secondaires_MPS-39	MPS	4,17	45,30	49,47
26878 - Programme d'adduction d'eau potable dans les préfectures de la Guinée (Siguiri, Pita, Téliélé, Dabola, Macenta ).phase1_MPS-39	MPS	5,60	35,20	40,80
26854 - Projets de construction d'infrastructure d'eau potables en milieu rural (250 systèmes d'adduction d'eau, 2000 PEA et 1000 PMH)_MPS-40	MPS	1,47	67,50	68,97
26852 - Projets d'accroissement de la production à ~150 millions de m3/an et 4300 km d'extension du réseau de distribution_MPS-39	MPS	4,00	54,30	58,30
26855 - Projet de Mise en place du réseau d'assainissement en milieu urbain et rural (1 station d'épuration pour 300k habitants, 35% de taux de raccordement au réseau d'assainissement)_MPS-41	MPS	10,54	0,00	10,54
26864 - Projet d'Assainissement des 7 Capitales régionales + Conakry_MPS-44	MPS	32,60	68,60	101,20
26866 - Projet de Construction de nouveaux dépôts et réhabilitation des dépôts existants (objectif d'environ 800k m3 de capacité de stockage)_MPS-50	MPS	15,60	36,40	52,00
26860 - Projet de Construction des centres d'enfouissement des déchets solides pour les grandes villes_MPS-44	MPS	10,60	47,40	58,00
26861 - Projet d'Aménagement et Construction des centres de transfert et de tri des déchets solides_MPS-44	MPS	7,30	45,30	52,60
26868 - Projet d'Acquisition sismique 2D_MPS-51	MPS	8,70	67,50	76,20

MINISTERE ET INSTITUTION	Nb	Ressources propres	Finex	Total
26867 - Projet de Renforcement de la logistique nationale des hydrocarbures_MPS-50	MPS	13,81	34,20	48,01
26863 - Projet de Renforcement des capacités opérationnelles des PME de gestion de déchets_MPS-44	MPS	4,56	58,00	62,56
26865 - Plan stratégique de développement_MPS-49	MPS	1,32	0,00	1,32
26851 - Projet d'amélioration des Services d'eau dans les Quatre (04) Régions Naturelles de la Guinée _MPS-39	MPS	10,50	58,60	69,10
26870 - Projet de Mise en place du cadastre pétrolier digital national_MPS-51	MPS	5,51	37,40	42,91
26862 - Projet de Renforcement des capacités dans la gestion des collectivités_MPS-44	MPS	3,89	45,40	49,29
26859 - Projet de Réorganisation de la gouvernance et renforcement du capital humain_MPS-43	MPS	6,70	47,40	54,10
26858 - Programme d'excellence pour l'amélioration de la performance technique et commerciale_MPS-43	MPS	1,75	36,40	38,15
26857 - Projet de Restructuration financière de la SEG_MPS-43	MPS	4,30	59,60	63,90
26856 - Projet de Mise en place des principes de GIRE_MPS-42	MPS	4,59	0,00	4,59
26756 - Projet d'Élaboration du Schémas Directeurs de l'Assainissement_MPS-54	MPS	1,00	0,00	1,00
26803 - Projet de construction du centre intégré de tri, méthanisation et compostage à Conakry_MPS-53	MPS	6,43	68,50	74,93
26968 - Projet de Mise en service de bombonnes de petites capacités _MPS-52	MPS	0,00	13,00	13,00
26989 - Programme d'Appui à l'Intensification de la Promotion du Gaz Butane _MPS-52	MPS	0,00	2,00	2,00
<b>MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE</b>	<b>1</b>	<b>4,90</b>	<b>0,00</b>	<b>4,90</b>
26691 - Projet de Formalisation des entrepreneurs_MPS-95	MPS	4,90	0,00	4,90
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>248</b>	<b>4 507,04</b>	<b>7 657,50</b>	<b>12 164,54</b>

## PREPARATION DU BUDGET



## EXECUTION DE LA DEPENSE PUBLIQUE

### PHASES ET ETAPES DE LA PROCEDURE NORMALE

#### PHASE ADMINISTRATIVE



#### PHASE COMPTABLE



PROGRAMME  
**SIMANDOU**  
**2040**

Un pont vers la prospérité !

*La Guinée, notre Paradis*

TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION



**Guinée**









[www.mefb.gov.gn](http://www.mefb.gov.gn)



[dgb.gov.gn](http://dgb.gov.gn)